

Conseil communal du 28 juin 2018 – Questions orales

Question orale de Mme Catherine Morenville, Conseillère communale, concernant les subsides de fonctionnement de la future crèche de 149 places sur l'ancien site de l'Ecarn et la future cuisine communale

Mme Catherine Morenville, conseillère communale – cheffe de groupe Ecolo-Groen : Vous avez posé le 3 mai dernier la première pierre du vaste chantier entamé dans le cadre du contrat de quartier Bosnie sur l'ancien site de l'Ecarn. Celui-ci comprendra entre autres une méga-crèche de 149 places qui en fera sans doute la plus grande crèche de la Région bruxelloise.

La Cocof subsidie à hauteur de 4,2 millions d'euros la construction de cette nouvelle crèche mais, vous le savez, il y a toujours un souci de coordination entre le financement des places d'accueil en termes d'infrastructures et l'inscription dans les programmations communautaires.

Les milieux d'accueil issus des contrats de quartier et des politiques de rénovation urbaine doivent obligatoirement être inscrits dans une programmation ONE ou Kind en Gezin, sous peine de ne pas être financés pour leur fonctionnement. Or il me revient qu'à ce stade la future crèche n'est inscrite dans aucune programmation ONE. Elle l'est pour 18 places, mais le solde n'est pas acquis et devra rentrer dans la prochaine programmation. On parle là de 131 places qui, à notre connaissance, n'ont, pour l'instant, aucune promesse d'agrément.

Confirmez-vous cette information ? Que comptez-vous mettre en œuvre pour faire en sorte qu'une fois construits, les bâtiments ne restent pas vides ? Savez-vous quand la prochaine programmation aura lieu ?

Par ailleurs, une cuisine communale sera également créée sur le site qui devrait permettre, de manière centralisée, de préparer les repas pour l'ensemble des crèches de la commune. Peut-on savoir quand cette cuisine communale verra le jour ? Quels types d'emplois y seront développés et quel cahier des charges allez-vous mettre en place pour que la cuisine qui y soit préparée soit bio, locale et de saison ? Un accompagnement, par exemple, par Bruxelles Environnement via le label Good Food est-il prévu ? Est-ce que d'autres crèches privées pourront également faire appel à cette cuisine communale ?

M. le président : En l'absence de Mme Nekhoul, excusée, Mme Marcus répondra à la question.

Mme Cathy Marcus, échevine de l'Espace public – LB : Le problème que vous soulevez n'est pas neuf et n'est pas propre à Saint-Gilles puisque M. Maron, en tant que député régional, a interpellé le gouvernement à ce sujet.

Il y a souvent un décalage de plusieurs années entre le moment où une commune obtient un financement de la Cocof pour construire une crèche et le moment où la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) finance l'encadrement.

Je précise par ailleurs qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir pour l'agrément. Toutes les règles ont été respectées pour l'obtenir. L'incertitude porte plutôt sur le financement de l'encadrement par la FWB.

Que faisons-nous pour obtenir ce financement ? Nous respectons les procédures administratives et suivons attentivement l'évolution du dossier qui est dans les mains du gouvernement de la FWB.

Nous avons rempli la fiche d'intention de projet qui permet à l'ONE de visualiser les projets. L'objectif est de s'inscrire dans la future programmation de l'Office qui devrait se décider, selon nos informations, en octobre prochain. Il s'agit de la phase 3, 2019-2022, du Plan Cigogne 3, 2014-2022, qui prévoit 5.200 places pour la FWB.

Il va de soi que nous sommes attentifs à cette échéance et que ces démarches ont été entamées pour attirer l'attention sur le nombre exceptionnel de places pour la crèche qui sera installée sur le site de l'ECAM.

Le Collège se veut rassurant. Nous veillerons donc dès que les travaux seront terminés et la crèche équipée à ce que les enfants y soient accueillis.

Comme nous en avons déjà fait l'expérience dans le passé, le Collège mettra, si nécessaire, les moyens financiers à disposition du fonctionnement de la crèche dans l'attente de la totalité des subsides.

Vous l'avez peut-être oublié mais, par le passé, la commune a déjà pris en charge le financement de deux crèches dans l'attente du subside de la FWB.

Il est difficile d'aller plus loin dans ce débat dans la mesure où nous y verrons plus clair au mois d'octobre prochain quand le gouvernement de la FWB aura décidé de la prochaine programmation. Ce sera suffisamment à temps pour ajuster si nécessaire le projet

de budget 2019. Je rappelle à cet égard que la tutelle régionale a déjà dans le passé fait preuve de souplesse en acceptant de neutraliser dans notre budget des dépenses liées au boom démographique. Les bons résultats financiers de ces dernières années plaident en notre faveur car ils nous permettront le cas échéant d'assurer le financement du démarrage de la crèche.

Enfin, la cuisine communale est destinée à remplacer l'actuelle cuisine située dans la crèche Jourdan qui méritait une rénovation. Cette nouvelle infrastructure fait partie du plan général d'aménagement du site de l'ECAM. Les locaux seront équipés de manière à permettre la confection de repas pour l'ensemble des crèches communales actuelles et futures. Vu l'évolution du chantier, la date de mise en service de la cuisine n'est pas encore fixée mais l'on peut raisonnablement planifier qu'elle sera opérationnelle en 2020.

Il est prévu d'y faire travailler du personnel qualifié en gestion de cuisine pour collectivités : des cuisiniers, des aides cuisiniers. Ces agents seront responsables de la confection de repas sains et équilibrés, en utilisant le plus possible des produits bio, fair trade ou en circuit court. Nous avons depuis plusieurs années augmenté notre offre de bio dans les repas, en particulier pour les produits laitiers, les fruits, les légumes et les desserts.

Nous examinons également l'éventualité de nous inscrire dans le label Good Food, proposé par Bruxelles Environnement. Nous avons donc l'intention de poursuivre notre développement vers la production de repas 100% bio, et ce malgré les coûts supplémentaires occasionnés par ce type d'alimentation. Je vous confirme donc la volonté du Collège de respecter cet engagement et d'y consacrer les ressources financières nécessaires.

Comme je vous l'ai indiqué, la future cuisine pourra fournir l'ensemble des crèches communales mais il est prématuré de se positionner sur l'approvisionnement éventuel des crèches privées.

De manière générale, dans la mesure où cette cuisine ne sera opérationnelle qu'en 2020, il est trop tôt pour livrer plus de détails sur son fonctionnement. Cet équipement devra s'inscrire dans le nouveau plan de gestion 2019-2021 et nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler.

Mme Catherine Morenville, conseillère communale – cheffe de groupe Ecolo-Groen : J'ai quelques questions supplémentaires. Quand avez-vous introduit les documents pour l'agrément dans le cadre de la programmation ?

En outre, il n'y a pas que les subsides liés à la programmation, il y a aussi les emplois ACS qui vont de pair. Où en est ce dossier-là ?

J'entends que si les subsides n'arrivent pas à temps, la commune palliera comme elle l'a fait par le passé. Mais ici il s'agit quand même de 131 places. Ce n'est pas rien dans le budget communal. Ce serait mieux d'avoir des garanties de bénéficier de la programmation. Ce que vous nous avez dit ne me rassure donc pas.

Pour la future cuisine, j'entends que vous allez augmenter le bio. C'est une bonne nouvelle car, pour l'instant, c'est loin d'être le cas. Nous sommes déjà intervenus plusieurs fois sur le cahier des charges des crèches. Je vous invite à vous faire accompagner par Bruxelles Environnement sur le label Good Food. Bruxelles Environnement accompagne aussi les cantines qui passent à l'alimentation durable et les cuisines. Je pense que ce serait intéressant de vous faire accompagner. Bruxelles Environnement a suffisamment fait ses preuves dans l'accompagnement.

Mme Cathy Marcus, échevine de l'Espace public – LB : Mme Nekhoul étant absente, je lui demanderai de vous faire parvenir dans la semaine les informations sur la date d'introduction des documents.

Question orale de Mme Morenville, conseillère communale, concernant la situation générale de l'École des jeunes de la RUSG

Mme Catherine Morenville, conseillère communale – cheffe de groupe Ecolo-Groen : La situation de l'école des jeunes de la Royale Union saint-gilloise (RUSG) suscite des inquiétudes auprès de nombreuses personnes qui suivent la vie du club. La commune et la Région ont investi des montants conséquents dans la rénovation du stade Marien et un projet sportif de haut niveau se met en place autour de l'équipe première et c'est tant mieux. Mais ce projet n'a de sens que s'il crée une véritable émulation pour l'école des jeunes et c'est là que le bât blesse.

D'après mes informations, l'école des jeunes de la RUSG n'aurait pas obtenu le label élite de la Pro League. Le matricule 10 de la Fédération de football RUSG appartient à la société coopérative qui le prête à l'école des jeunes afin que ceux-ci puissent évoluer en championnat sous le nom « Union saint-gilloise ». C'est donc l'équipe première – la société coopérative – qui doit rentrer le dossier à l'Union belge pour l'obtention du label élite. Cependant ce dossier est basé sur les informations que l'école des jeunes doit transmettre à cette société coopérative, étant donné que c'est l'école des jeunes qui gère les équipes des jeunes. Il semblerait que la direction de l'école des jeunes n'ait pas transmis à l'équipe première les informations nécessaires à la constitution du dossier élite. Pour sa défense, le directeur sportif de l'école des jeunes a déclaré que l'équipe première ne l'avait pas contacté et ne lui avait rien demandé. Or, lors de la réunion du 18 mai 2018, qui a eu lieu au Barca, en présence de la présidente de l'école des jeunes et de Mme l'échevine, et a été filmée, le directeur a déclaré devant les parents : « c'est la volonté du club, c'est notre droit de ne pas avoir d'élite ». Or l'équipe première a tout intérêt à avoir la licence élite pour l'école des jeunes car c'est une des conditions pour évoluer en ligue professionnelle. Ne pas avoir obtenu ce label élite est très problématique car si on se réfère à la liste des clubs ayant obtenu ce label, la RUSG est le seul club de division 1A ou 1B à ne pas l'avoir.

Compte tenu à la fois des investissements faits par la Commune dans les infrastructures, sa volonté de promouvoir un club de football de haut niveau, le subside communal annuel de 50.000 euros pour l'école des jeunes et le lien évident entre la commune et l'école des jeunes, notamment par le rôle joué par son administrateur délégué, directeur sportif de l'école des jeunes et responsable du service des sports de la commune, et par la

composition des membres du CA, il me semble important que vous puissiez éclairer le conseil communal sur les points suivants.

L'impact de la non-obtention du label élite est un obstacle au développement de l'école des jeunes qui, désormais, ne boxe plus dans la même catégorie que des clubs aux ambitions comparables. Quelles sont les mesures qui ont été prises pour assurer aux équipes de jeunes de participer dans des compétitions de niveau correspondant aux ambitions du projet sportif global de la RUSG ?

Pouvez-vous rassurer les parents sur le fait que tous les jeunes inscrits à l'école des jeunes pourront participer à des compétitions reflétant l'excellence prônée par une école des jeunes rattachée à un club professionnel ? Compte tenu toujours des investissements publics consentis, nous sommes en droit, il me semble, d'attendre que l'école des jeunes se mette au diapason de l'équipe première. Sans cela, tout l'argent public investi pour soutenir ce projet sportif, auquel je souscris entièrement, perd une grande partie de son sens.

J'ai également été alertée sur le fonctionnement interne assez problématique de l'école des jeunes. Sont notamment relevés le nombre de démissions de coachs, la faiblesse de l'encadrement général (un seul coordinateur pour 30 équipes) et, selon certains entraîneurs, un fonctionnement autoritaire de la direction. En outre le manque récurrent de matériel sportif est relevé par de nombreux observateurs, que ce soit du côté des coachs ou des parents. On me rapporte même que certains coachs doivent amener leur propre matériel, ce qui est paradoxal pour un club qui affiche de telles ambitions et pour une école des jeunes disposant d'un budget total de 350.000 euros. Pourriez-vous m'indiquer quelles sont les mesures prises par la commune pour que le niveau de service offert par l'école des jeunes soit à la hauteur des investissements publics mais également me rassurer sur la bonne affectation du subside communal ?

Étant donné que l'école des jeunes reçoit un subside communal, j'imagine qu'elle remet à la commune ses comptes analytiques et un rapport annuel. En tant que conseillère communale, j'aimerais pouvoir en disposer.

Je terminerai par une remarque. J'ai été très étonnée de recevoir un appel du responsable du Service des sports communal, que vous avez chargé de répondre à ma question. En effet, cette personne est également administrateur-délégué de l'école des jeunes et directeur sportif. Je trouve très particulier qu'en tant qu'échevine vous chargiez la personne

mise en cause dans ma question de répondre sur le fonctionnement de l'asbl dont il est administrateur-délégué ! Ce n'est pas normal.

Mme Cathy Marcus, échevine des Sports – LB : C'est le chef du service. Par ailleurs, je viens de communiquer un ensemble d'informations sur l'école des jeunes pour répondre à une question et je voulais que l'on circoncrive la réponse.

Mme Catherine Morenville, conseillère communale – cheffe de groupe Ecolo-Groen : Il n'est pas normal qu'à une question sur l'école des jeunes vous fassiez répondre la personne qui est à la fois l'administrateur-délégué et le directeur sportif de cette même école des jeunes ! C'est problématique. Ce n'est pas normal. C'est tout le problème des doubles caquettes et des conflits d'intérêts dans ce dossier.

Mme Cathy Marcus, échevine des Sports – LB : Je ne siège pas au conseil d'administration de l'école des jeunes mais j'assiste régulièrement à ses réunions comme observatrice en tant qu'échevine des Sports.

Je suis franchement surprise par le contenu de votre question et les positions que vous prenez. Vous nous dites que vous soutenez totalement ce label et qu'il n'est pas normal que l'école des jeunes ne l'ait pas – alors qu'elle ne l'a jamais eu durant vingt ans. Si je comprends bien vous estimez que la commune doit sortir 400.000 euros – c'est ça le prix du label – pour permettre à des jeunes de devenir de stars qui vont être achetées et vendues, bref entrer dans la zone commerciale de l'Union. C'est ce que vous êtes en train de me dire.

Je vais vous expliquer comment fonctionne l'école des jeunes depuis 20 ans parce que manifestement vous l'ignorez. Depuis vingt ans, cette école des jeunes est indépendante de la commune...

Mme Catherine Morenville, conseillère communale – cheffe de groupe Ecolo-Groen : Madame Marcus, elle n'est pas indépendante de la commune...

Mme Cathy Marcus, échevine des Sports – LB : Vous permettez que je vous explique les raisons ! Elle est indépendante dans le sens où elle mène des tas de missions qui sont subsidiées par des fonds publics qui ne sont pas la commune. Là où elle est liée à la commune c'est dans l'utilisation d'infrastructures que le Service des sports communal met à

disposition et dans l'octroi d'un subside de 50.000 euros. Et je peux vous assurer qu'avec un subside de 50.000 euros, l'école des jeunes ne va pas loin. C'est surtout l'utilisation des infrastructures qui est déterminante. Depuis vingt ans, avec des bouts de chandelle, nous menons à l'école des jeunes une véritable mission de service public et de promotion de la santé par le sport. La commune a toujours veillé à s'assurer que l'école des jeunes ne mélange pas son travail de formation des jeunes de nos quartiers au football avec une approche trop commerciale souhaitée par l'Union.

À l'époque, l'Union n'était pas un club qui pouvait se permettre énormément et on ne s'est jamais senti en danger. L'école des jeunes menait son projet et l'Union le sien, de son côté. Depuis trois ans environ, l'Union, par l'entremise de son ex-président, Jürgen Baatzsch, a décidé de créer un label. Personnellement, je trouve l'idée très chouette. Cela veut dire que, d'un côté, on a un projet social, de terrain, axé sur l'école de devoirs, sur du sport, sur de la formation et, d'un autre, un dispositif qui fait rêver les enfants.

L'ambition des parents n'est pas de maintenir une école sociale et publique. Ils n'ont pas envie d'agir comme nous le faisons aujourd'hui. Ils ont envie qu'on passe tout à l'Union, que les enfants aient des maillots formidables et que l'argent coule à flot. Nous maintenons le cap, nous gardons cette école. Et pourquoi devons-nous nous entendre avec l'Union ? Parce qu'on a le matricule. Si demain on ne l'a plus, alors, franchement, j'ajoute des heures à Saint-Gilles Sports pour apprendre le foot à deux ou trois gamins mais cela ne les intéressera plus. Le matricule est essentiel parce que cela attire énormément de jeunes de nos quartiers.

Quand l'Union a décidé il y a trois ans de développer son projet de label, elle a vendu beaucoup d'ambition et de rêve aux parents mais n'a pas dégagé un centime. Pas un centime ! Les enfants ne recevaient même pas d'eau quand ils jouaient du côté des élites ! C'est donc l'école des jeunes qui a continué à payer tous ses frais. Après il y a eu des échanges de facturation pour le remboursement des cotisations, des boissons, etc. Finalement, elle n'a pas mis l'argent qu'il fallait.

La première année, ils ont introduit une demande de label à l'Union belge. Et qui doit l'introduire ? Ce n'est pas l'école des jeunes, c'est le club puisque c'est lui qui est détenteur du matricule. Mais qu'est-ce qu'il faut faire pour rentrer ce label ? Il faut justifier d'un périmètre financier minimum. Pour que l'Union belge accepte, il faut justifier un minimum de travailleurs dédiés à ce projet, un certain nombre de coachs, etc. ; il faut justifier de tout un périmètre financier qui coûte 400.000 euros. Et c'est là qu'on vous a induit en erreur. On

accuse systématiquement l'école des jeunes de ne pas rentrer les informations, mais c'est totalement faux ! Le label ne rentre pas les documents. Ils le font à la dernière limite – la dernière fois, c'était deux jours avant. Nous, on leur transmet tout ce qu'on peut. On leur communique la valeur financière des infrastructures, le coût des coachs que l'on paie, le temps plein que l'on paie à l'école des jeunes. Comme nous sommes sur le même matricule, tout cela peut être valorisé dans le même périmètre financier. Mais cela représente des clopinettes, on n'arrive pas à 400.000 et l'Union n'a pas mis la différence. S'il avait l'ambition de lancer un vrai label, le club aurait dû mettre l'argent qui manquait. Il ne l'a pas fait

Que s'est-il passé ? La première année, alors que l'on avait pas le périmètre financier, l'Union belge a accepté d'octroyer le label à titre de dérogation. L'Union belge a accepté parce que c'était une première et que l'Union saint-gilloise se portait bien. Vous pensez bien que, cette année, dans le contexte de vente, l'ancien président n'envisageait plus de mettre les sous. Et on a annoncé à l'école des jeunes qu'aucun dossier n'avait été rentré et que le label n'avait pas été octroyé. Forcément, l'Union belge n'allait pas déroger deux fois. Et donc tout le monde s'est retourné contre l'école des jeunes, en particulier les parents qui étaient très tristes. Je les comprends, j'ai de l'empathie pour ces parents qui, pendant un an et demi, ont mis leurs enfants dans ce label élite. Ces jeunes jouaient contre de grandes équipes et, aujourd'hui, ils se retrouvent à l'école des jeunes et rencontrent des équipes mineures.

Et nous, nous devons expliquer aux parents que nous n'y sommes pour rien, que le club n'a pas mis l'argent, qu'on est dans une année transitoire.

Je peux néanmoins vous rassurer car j'ai justement rencontré aujourd'hui un représentant du repreneur qui m'a dit être au courant de la situation. Cette année sera une année sans label et sans rien mais il m'a assuré avoir la volonté de redémarrer cette école des jeunes. C'était d'ailleurs prévu dans la convention que nous avons passée. Il a ajouté : « Chez nous en Angleterre, on considère qu'il faut intéresser les enfants au foot même s'ils ne deviennent pas de grands footballeurs ». Cela témoigne d'un bon esprit.

Nous sommes donc dans une année de transition où il n'y a pas de label. Nous n'y sommes pour rien, nous avons tout valoriser. Je ne peux rien vous dire de plus. Si l'Union saint-gilloise avait engagé du personnel et mis un peu d'argent dans le projet, elle aurait eu le label. C'est nous qui sommes face aux parents à l'école des jeunes ! C'est contre nous qu'ils se retournent. M. Picqué et moi-même avons écrit deux lettres pour expliquer que ce n'est pas

à la commune de financer un label et l'encadrement de joueurs sélectionnés de façon élitiste pour être revendus. Ce n'est pas le job de l'école des jeunes ! Nous sommes plutôt des victimes. Nous sommes en train de récupérer tous ces jeunes qui ne sont plus sous label. Ils reviennent et réintègrent l'école des jeunes.

On est d'ailleurs assez mal à l'école des jeunes car nous avons planifié un budget en ne tenant pas compte qu'il allait falloir payer les maillots et des bus pour toutes ces équipes puisque c'était soi-disant l'Union qui allait le faire. Nous avons dû le réajuster. Nous sommes dans une période difficile. On espère que les choses iront mieux dans un an.

Je ne suis pas la mieux placée pour répondre au second volet de votre question. Je ne suis qu'un relais, je ne suis pas dans le CA. Nous avons fait un gros travail de recadrage des coachs, on a créé une nouvelle grille pour la direction de cette école des jeunes, des évaluations, etc. Cela ne plaît pas non plus aux parents car des procédures disciplinaires ont été entamées à l'encontre du comportement de certains coachs. Ils ont été suspendus en fin de saison. C'est vrai que ce n'est pas gai pour les enfants d'avoir été dirigés pendant un an par un coach qui, ensuite, ne voit pas son contrat renouvelé. Les parents ne sont donc pas contents et ne veulent pas entendre que, parfois, il y a des choses qui ne vont pas. De même qu'ils ne veulent pas entendre que leur fils ne joue pas toujours bien au football, qu'on n'y est pour rien s'il n'y a pas de label.

Mme Catherine Morenville, conseillère communale – cheffe de groupe Ecolo-Groen : J'entends que nous avons un souci avec la RUSG avant l'arrivée de M. Bloom. Je rappelle quand même que nous avons un bourgmestre qui est président d'honneur du club. Je ne sais pas ce qui fait qu'on en arrive à avoir des relations pareilles entre l'Union saint-gilloise et l'école des jeunes.

Il est, par ailleurs, légitime que les parents attendent ce label élite parce que, même si l'on souhaite que l'école des jeunes maintienne son objectif social, auquel contribue aussi l'école des devoirs – je plaide aussi pour cela –, il permet à ces jeunes de se projeter et d'évoluer dans certains championnats.

Je pense que tant l'équipe première que l'école des jeunes ont tout intérêt à l'avoir. Il faudra voir avec M. Tony Bloom les possibilités d'apport d'argent frais pour avoir ce label élite.

Par ailleurs, vous avez été très brève sur la seconde partie de ma question. Il y a d'autres problèmes. Tout le monde se plaint : les jeunes, les parents, les coachs. Et les coachs qui se plaignent ne sont pas ceux qui ont été contraints à démissionner ou ont démissionné d'eux-mêmes. Malgré un budget de 350.000 euros, il n'y a pas assez de matériel, ils doivent venir avec leur matériel, il n'y a qu'un seul coordinateur pour trente équipes. C'est problématique !

Tout le monde me dit qu'il y a un problème avec la direction sportive, avec l'administrateur-délégué, qui gère tout et est autoritaire. Vous devez aussi l'entendre. Quand je vois le nombre de fonctionnaires et de membres du Parti socialiste qui siègent au conseil d'administration, il y a un lien évident avec la commune même si ce n'est pas une asbl communale. Je pense que vous avez une responsabilité et vous avez une responsabilité au regard des investissements publics que la commune a fait par rapport à l'équipe première. L'école des jeunes pourvoit aussi à l'équipe première.

Vous ne m'avez pas répondu non plus sur l'affectation des 50.000 euros.

M. Charles Picqué, bourgmestre : De temps en temps, il faut voir le côté positif des choses. Nous avons une école de formation des jeunes qui a du succès mais ce succès est lié au fait qu'ils jouent avec le maillot d'une équipe. Équipe qui est devenue professionnelle, avec une société privée qui a la maîtrise du capital. Comme le dit Mme Marcus, ce n'est pas à nous à former des jeunes, à financer cette formation alors que la plus-value bénéficiera à une société privée avec des capitaux privés. C'est la raison pour laquelle nous avons précisé dans la convention qu'il fallait travailler avec l'école des jeunes et que la coopérative devait travailler avec l'école des jeunes.

Comme je l'ai dit au groupe du travail, la seule convention qui tiendrait le coup et aurait une crédibilité est celle qui prévoirait que, lorsque des jeunes formés à l'école des jeunes rejoignent les élites et sont éventuellement une source de plus-value, une sorte de commission soit restituée à ceux qui ont formé ces jeunes les premières années. Privatiser les bénéfices et collectiviser les coûts n'est pas dans ma philosophie. Si la coopérative avait été une asbl, les choses auraient été plus faciles.

Le label coûte cher. Nous n'allons pas investir dans le label des élites alors que c'est la coopérative qui va capter les plus-values exclusivement. C'est donc à elle de payer les élites, de les former et de les encadrer...

Mme Catherine Morenville, conseillère communale – cheffe de groupe Ecolo-Groen : Mais on est bien d'accord là-dessus mais je pense que la commune a suffisamment de poids auprès de la société coopérative pour les contraindre de payer. Vous êtes président d'honneur, on a consenti des investissements pour ce stade...

M. Charles Picqué, bourgmestre : Cela figure dans la nouvelle convention. Dans la nouvelle convention, ils ont l'obligation de travailler avec l'école des jeunes. Cela veut dire en gros qu'on doit capter une part des plus-values qu'il ferait sur la formation de nos joueurs pour faire vivre la vocation plus sociale et sportive de l'école des jeunes. Ceci étant, je suis heureux de voir que vous avez un intérêt pour l'école des jeunes.

Mme Catherine Morenville, conseillère communale – cheffe de groupe Ecolo-Groen : On s'est toujours intéressé à l'école des jeunes et, en particulier, à son aspect social.

Je m'inquiète seulement des nombreuses plaintes qui sont formulées sur le fonctionnement de l'école des jeunes. Par conséquent, si M. Bloom devait investir dans ce label élite et le confier à l'école des jeunes, je ne suis pas rassurée sur la manière dont cela va être utilisé et comment cet argent frais va arriver. Ce sont des questions légitimes : 50.000 euros, ce n'est pas rien.

M. Charles Picqué, bourgmestre : Il faut savoir... Maintenant, vous nous dites que 50.000 euros, c'est beaucoup et, tout à l'heure, vous nous demandiez de financer la labellisation qui coûte 400.000 !

Mme Catherine Morenville, conseillère communale – cheffe de groupe Ecolo-Groen : Je n'ai jamais demandé que la commune finance la labellisation !

M. Charles Picqué, bourgmestre : C'est ce que j'avais compris en tout cas.

M. Vincent Henderick, conseiller communal – chef de groupe cdH : Je voulais ajouter quelques mots. Cette année, il n'y aura pas de label, il faut en faire son deuil. En revanche, il faut tout mettre en oeuvre pour l'avoir l'année prochaine.

Ce qui est important, c'est le projet sportif. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous pour dire que ce n'est pas à la commune de financer l'obtention du label. Je soutiens

totalemment le projet social de l'école des jeunes mais si, demain, vous jouez sans le maillot de l'Union, sans le matricule de l'Union, il n'y aura plus personne à l'école. Cela signifie la disparition du projet social. Le matricule, le maillot, le rêve et la perspective de pouvoir jouer dans une catégorie supérieure font partie intégrante du projet social et, donc, de notre mission.

Nous ne devons peut-être pas tout financer. Vous êtes intervenu sur le problème de la captation des plus-values par le privé. Il devrait y avoir moyen de prévoir dans une convention avec l'Union qu'en cas de bénéfices – il n'y en a pas souvent – une partie soit ristournée à l'école des jeunes. On pourrait essayer de travailler en ce sens.

Avec la convention que l'on a adoptée, la commune va toucher 120 ou 140.000 euros supplémentaires avec la location du stade Marien. Ne peut-on les réinvestir dans l'école des jeunes et apporter notre petite pierre aux 400.000 ou 500.000 euros que l'on va devoir trouver l'année prochaine pour obtenir le label ? C'est une piste que je mets sur la table. Je pense qu'il y a là une source de rentrée financière supplémentaire qui peut être mise au profit de l'école des jeunes et du projet collectif.

M. Charles Picqué, bourgmestre : Le problème est le suivant, monsieur Henderick : la coopérative doit d'une manière ou d'une autre – c'est cela qui doit faire l'objet d'une convention – aller puiser dans notre école des jeunes. Or le monde du football n'est pas Disneyland. C'est un monde assez impitoyable où l'argent règne en maître. Qu'est-ce qui se passe ? Un jeune prometteur passe de l'école des jeunes à la coopérative via les élites mais certains considèrent souvent qu'il y a mieux ailleurs sur le marché. Il faut donc essayer d'obtenir une sorte de quotas de jeunes – qui sont évalués évidemment – qui vont aller dans le noyau A de l'équipe première. C'est cela qui va faire l'objet de la convention. Sinon vous allez avoir des jeunes qui n'auront jamais accès à l'élite parce qu'elle est nourrie par des recrutements qui vont se faire à Alost, Ternat, au Gabon ou au Cameroun ou ailleurs.

Question orale de Mme Elsa Bailly, conseillère communale, concernant l'application du règlement relatif à la Coupe du monde de football sur l'utilisation de gobelets réutilisables aux terrasses de cafés

Mme Elsa Bailly, conseillère communale – Groupe Ecolo-Groen : Le règlement de police, adopté lors du Conseil communal du 31 mai dernier, relatif à la Coupe du monde de football 2018, prévoyait l'utilisation obligatoire de gobelets réutilisables aux terrasses. L'article 2 §2 de ce règlement est sans équivoque : « La vente et la consommation de telles boissons sur les terrasses ne sont autorisées qu'à la condition d'être servies dans des récipients réutilisables ne pouvant causer de dommages aux personnes, aux animaux et aux biens. »

La commune de Saint-Gilles semble cependant incapable de faire respecter son propre règlement de police, et nous assistons chaque jour à une hémorragie de plastique sur tout le territoire. La commune semble par ailleurs incapable de sensibiliser et de prévenir le secteur horeca, alors que des solutions existent, à l'instar d'Eco-cup qui fournit des verres réutilisables et consignés, et qui aurait été tout à fait capable de livrer des milliers de gobelets dans les temps. Pourquoi ce qui fonctionne dans les festivals ne pourrait-il pas fonctionner sur les terrasses saint-gilloises ?

Sans compter qu'obliger tout le monde à boire dans des verres en plastique jetables sur les terrasses en plein après-midi, à un moment où les supporters sont peu nombreux et que les retransmissions à l'extérieur sont interdites, est une mesure inutilement sécuritaire et néfaste, tant pour l'environnement que pour la propreté publique. Pour une commune qui prétend vouloir diminuer son empreinte écologique et s'investir dans le « zéro déchet », c'est surtout un zéro pointé !

Dès lors, pourriez-vous nous informer sur les moyens que vous avez mis en œuvre pour assurer l'application de ce règlement et l'utilisation de gobelets réutilisables dans tout le secteur horeca de la commune, ainsi que sur la manière dont vous pensez offrir une alternative à ces gobelets jetables qui jonchent à présent toutes les terrasses de la commune ?

M. Charles Picqué, bourgmestre : Il y a deux volets à votre question. Le premier concerne l'application et le respect du règlement. Nous sommes probablement pour le moment plus tolérants que nous ne le devrions. J'ai signalé tout à l'heure que nos policiers sont actuellement dans les prisons, vont encadrer demain une manifestation importante de

cheminots, seront mobilisés pour la tenue du Conseil européen, sans parler du déroulement de la Coupe du monde et de ses débordements.

Pour ce qui est de l'application du règlement, non seulement nous avons convenu d'éviter toute sévérité excessive. Je reconnais qu'il y a eu une relative tolérance pour deux raisons : parce que nous avons averti le secteur tardivement et parce que la police a d'autres missions. Certains événements exigeant la présence de la police sont encore attendus dans les jours qui viennent.

Nous avons donc voulu poser un pas supplémentaire dans la lutte contre la production de déchets en nous associant à Statiegeld Alliantie, qui est une plateforme qui propose des canettes et de bouteilles en plastique consignées. Nous sommes dans un processus de sensibilisation. L'information est passée puisqu'il y a eu des visites dans les établissements horeca pour les sensibiliser aux dangers des récipients en verre et à l'utilisation de récipients jetables recyclables.

La commune met déjà, depuis plusieurs années, des gobelets recyclables à disposition via la maison Eco. Mais il n'y en a pas suffisamment pour alimenter les 400 établissements horeca de Saint-Gilles.

Par ce règlement, on a pris une initiative visant à encourager le secteur horeca à appliquer la disposition sur les gobelets. Il ne faut pas toujours recourir à la sanction. Il faut qu'elle soit aussi exemplative parfois. Nous avons évidemment l'espoir que ce règlement sera respecté sans la menace permanente de sanctions.

En outre, j'ai pris l'initiative d'améliorer le texte de ce règlement de base en y insérant le recours à des gobelets jetables et recyclables.

Vous vouliez que l'on achète des milliers de gobelets pour les mettre à disposition de l'horeca ?

Mme Elsa Bailly, conseillère communale – Groupe Ecolo-Groen : Nous n'avons pas parlé de sanctions mais de sensibilisation et de prévention. Nous estimons qu'il aurait été possible d'envoyer un courrier à tout le secteur horeca pour les informer sur les différentes solutions existantes.

Un citoyen nous a fait savoir qu'il avait lui-même contacté Eco-cup et que cette société aurait pu fournir 20.000 gobelets pour le match de ce soir, par exemple.

M. Charles Picqué, bourgmestre : Nous avons peut-être insuffisamment anticipé cela mais je vous rappelle que l'on a décidé assez tardivement du type de gobelets que l'on voulait encourager. Nous avons en tout cas maintenant un règlement de base pour les prochains événements de même nature.